

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 14.08.2026

Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000023390

Entité de publication

Canton du Valais - Commission cantonale des constructions, Kanton Wallis - Kantonale Baukommission, Rue des Creusets 5, 1951 Sion

Demande d'autorisation de construire - Construction d'un nouveau site de radiocommunication à faisceaux hertziens pour le compte de Sunrise GmbH "VS840-1", Anniviers

Titre du projet de construction

Construction d'un nouveau site de radiocommunication à faisceaux hertziens pour le compte de Sunrise GmbH "VS840-1"

Numéro pour consultation eConstruction

9b08b732

Requérant(e)

Sunrise GmbH

Auteur(e) de plans

Marco Scheibler

Auteur(e) de plans - Entreprise

TM Concept SA

Parcelle

Parcelle 1202, No Folio 16, Section Grimentz, Lieu-dit Bendolla

Parcelle

DDP 1201, No Folio 16, Section Grimentz, Lieu-dit Bendolla

Coordonnées

2'609'240 1'114'361

Propriétaire

Consortage Alpage de Bendollaz

Propriétaire

Remontées Mécaniques de Grimentz Zinal SA

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone agricole - Domaine skiable de Grimentz

Dérogation(s)

24 ss LAT

Moyen de droit / Consultation

Le(s) dossier(s) est (sont) consultable(s) sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, veuillez-vous référer à la commune pour la consultation du BO, et auprès de la CCC les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 (16h00 veille de fête). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la CCC, Rue des Creusets 5, CP 670, 1951 Sion soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La CCC vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Secrétariat cantonal des constructions et police des constructions
Rue des Creusets 5
1950 Sion

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026